

Ecole : la mise à mort est En Marche



Sept amis, sept enseignants, sept amoureux de leur métier, professeurs des écoles, de collège, de lycée qui vivent au quotidien dans leurs classes les conséquences d'une immigration massive, laxiste et ingérable ont décidé de vous faire partager leur consternation.

Lorsque nous en parlons autour de nous, nos interlocuteurs, nous écoutent, sidérés et disent très souvent « on ne se rendait pas compte que c'était à ce point-là ! ».

Le ministère de l'Education nationale nous demande d'être « bienveillants » et nous le sommes. Mais nous ne pouvons plus être silencieux. Le milieu éducatif ordinaire croule sous les difficultés sociales et éducatives. L'arrivée massive de jeunes étrangers vient aggraver la situation et va, à terme, détruire notre système de solidarité déjà à bout de souffle. Il est temps pour nous, avant qu'il ne soit trop tard, d'informer, de partager ce que nous vivons et constatons.

Dans le quotidien, nous voyons arriver des migrants qui n'ont ni fui des pays en guerre, ni traversé des déserts, ni franchi la Méditerranée au péril de leur vie.

Nous avons vu arriver dans nos classes depuis la rentrée :

- une fillette venant du Maroc et hébergée avec sa mère dans un CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile).
- un élève de 10 ans qui vient du Sénégal (en grosses difficultés scolaires) hébergé par sa tante.
- un élève qui vient du Mali adopté par des membres de sa famille domiciliés en France... ingérable en classe et à la maison qui vient d'être placé dans un foyer.
- une psychotique venue de Jordanie avec sa famille. Papa et maman sont repartis et ont laissé la jeune à une grand-mère... et à la généreuse France qui la scolarise difficilement mais, c'est la loi, l'école accueille tous les enfants présents sur le territoire. Un dossier va même être constitué auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui pourra proposer : – une orientation vers un établissement spécialisé (la liste d'attente est pourtant déjà très longue dans ces structures puisque certains petits Français doivent aller en Belgique) et – une allocation financière pour aider la mamie !
- un élève venant d'Indonésie (hébergé avec sa famille depuis 8 ans dans une structure sociale) incapable de suivre la formation professionnelle dans laquelle il est inscrit.
- un élève né en France (enfant de deux parents rwandais) placé en Maison d'enfants suite à l'incarcération d'un des parents.

Je ne vous relate ici que les derniers arrivants qui rejoignent des précédents déjà fort nombreux.

De toute évidence, le flux s'amplifie et l'appel d'air est considérable.

Ainsi nous constatons qu'il est permis :

- d'entrer illégalement en France et de s'y installer (quel que soit le pays d'origine)
- d'arriver avec un visa, de scolariser les enfants en France, de se faire soigner et de ne pas repartir
- de faire venir un membre de la famille handicapé ou malade, une nièce que l'on veut scolariser en France
- de bénéficier de mesures financières de compensation d'un

handicap alors que vous n'êtes pas Français.

Ces personnes qui utilisent notre système si généreux peuvent le faire car il y a, de toute évidence, une volonté politique de terrasser nos systèmes éducatifs, de santé et nos mécanismes de solidarité. Permettre et laisser cette situation se décliner dans toutes les villes et villages est une mise à mort de l'organisation solidaire de notre Pays.

Sylvain Lemarchand